

MANDELA, UN EXEMPLE POUR LE MONDE

SOMMAIRE

Édito

Mandela, un exemple pour le monde

Mois des 3 Mondes

Fête de la SSI et inauguration du
30e Mois des 3 Mondes
Film « De la rue à la danse »
Film « Le bateau en carton »
Droits de l'enfant et précarités
La précarité au féminin

Maison du Monde

Acquisitions du centre de doc
Prochain café de l'actu : « Echappées
belles » de France 5 en Equateur

Méditerranée

Mission de l'AFPS en Palestine

Peuples Solidaires

Rana Plaza : les victimes attendent

Vie associative

Retour de voyage en Haïti

Café de l'actu

Marchandes de rues vietnamiennes

Aux croisements du monde

Le Vietnam

Agenda

La Lettre de la Maison du Monde

éditée par

La Maison du Monde d'Evry

Rédaction : Conseil d'Administration

509, Patio des Terrasses

91034 Evry Cedex

Tél : 01-60-78-55-00

Fax : 01-60-78-55-33

Email : contact@maisondumonde.org

site web : maisondumonde.org

Imprimé par nos soins

édito

Mandela disait de lui-même qu'il n'était « *ni un saint ni un prophète* ». Il n'empêche que ce combattant de la liberté, à son corps défendant, est devenu un exemple pour le monde entier. Avec une volonté inébranlable, plus résistante que la roche qu'il a été condamné à casser à Robben Island pendant plus de deux décennies, dans une fidélité sans faille aux valeurs humanistes qui le guidaient et grâce à une lucidité d'analyse sans pareille, il a changé le cours de l'histoire d'Afrique du Sud, mais aussi celui de l'Histoire tout court. Ce fut un immense homme politique au meilleur sens du terme.

En s'appuyant sur l'ANC, ce mouvement d'émancipation du peuple noir sud-africain créé en 1912, ouvert aux Blancs et aux Métis, il a su rallier à cette cause des gens de toutes ethnies et de toutes croyances religieuses, face à un système de discrimination raciale monstrueux soutenu par une armée puissante et des milices surarmées. Peu à peu la communauté internationale s'y est ralliée elle aussi par une mobilisation sans précédent en faveur du boycott de l'économie du gouvernement de Prétoria. Quand il est sorti avec ses compagnons de lutte de sa longue réclusion silencieuse, sans désir de vengeance, il a réussi un véritable miracle en renversant l'Apartheid sans bain de sang. Et c'est avec une très forte majorité des voix qu'il a été porté au pouvoir par des élections démocratiques en 1994, réalisant le tour de force de casser le tribalisme, d'apaiser la peur des Blancs, de rassembler un peuple on ne peut plus disparate pour en faire une nation, la « *nation arc-en-ciel* ». Ce faisant, il a rendu sa dignité à l'Homme africain, à l'Homme tout court.

Une fois au pouvoir, il ne s'y est pas accroché, il n'a pas créé une présidence à vie et héréditaire comme tant de dirigeants de par le monde, mais, après son mandat, il a continué à œuvrer pour la paix, sans bruit, humblement. Aujourd'hui, même si cette nation reste fragile malgré la poursuite du travail de réconciliation des communautés et la solidité des institutions mises en place, Mandela a montré la voie à suivre, celle du combat sans concession pour la liberté et l'égalité en droits et en dignité de tous les êtres humains.

Depuis l'annonce de son décès, les hommages pleuvent sur celui qui fut pourtant jusqu'en 2008 sur la liste américaine de surveillance des terroristes ! Hommages relayés et commentés par les médias pour qui son combat rejoint celui de Gandhi, de Martin Luther King ou du dalaï-lama pour la libération de peuples soumis au colonialisme ou victimes des séquelles de l'esclavage. Mais curieusement une sorte d'omerta consensuelle a fait passer sous silence le combat du peuple palestinien, victime lui aussi d'une forme d'apartheid. Qui a cité ces paroles de Mandela en 1997 : « *Nous savons très bien que notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens* » ? Qui a parlé de la « campagne internationale pour la libération de Marwan Barghouti » lancée solennellement en octobre dernier, justement à partir de la prison de Robben Island, par un compagnon de captivité de Mandela, qui a déclaré : « *L'Histoire nous montre qu'une fois libérés les prisonniers peuvent jouer un rôle décisif dans la réalisation de la paix* » ? La libération de Barghouti et des 5000 autres prisonniers politiques palestiniens serait un pas extraordinaire vers la paix au Proche-Orient. Quel plus bel hommage rendre à Mandela ?

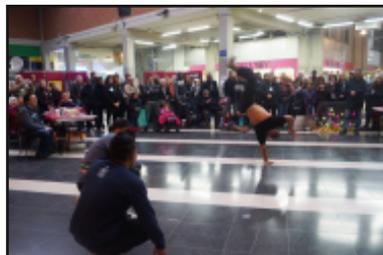
café de l'actu

Mardi 7 janvier 2014 - 18h30 à la Maison du Monde -

Émission « *Echappées belles* » de France 5 en Equateur

avec Marcia Alvarez

voir page 7



FÊTE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 2013



INAUGURATION DU 30ème MOIS DES 3 MONDES



mois des 3 mondes

Samedi 16 novembre, pour la 16ème édition de la Fête et de la Semaine de la Solidarité Internationale (SSI), la Maison du Monde a donné rendez-vous, place de l'Agora, à toutes celles et ceux qui croient à la solidarité internationale afin d'inaugurer ce 30ème Mois des 3 Mondes centré sur le thème « **Face aux précarités, quelles solidarités ?** ». Depuis des mois, un groupe de partenaires de la Maison du Monde, animé par Bruno Chaveron, a préparé un événement choc centré sur une des précarités les plus criantes d'aujourd'hui, celle du logement, avec la création d'une exposition qui est restée une semaine sur la place. Il s'agissait de la SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement), du Secours catholique, de l'ASEFRR (Association de Solidarité en Essonne avec les Familles Roumaines et Roms), de Habitat et Humanisme et du DAL (Droit au logement).

Dans son discours d'inauguration, la présidente de la Maison du Monde, Myriam Heilbronn, a commencé par définir la précarité comme « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux », logement insalubre, absence de protection sociale, chômage, précarité des libertés dans certains pays, etc..., ce qui peut conduire « à la grande pauvreté », à « des dégringolades de vie, des dérives, des errances, au sentiment de dévalorisation personnelle,... jusqu'à une perte d'identité ». « Sans nier ce qui se fait sur le plan institutionnel », elle a rappelé combien la solidarité des associations est essentielle pour lutter contre ces diverses précarités, sur le plan tant local qu'international. « Les associations qui

animent la Maison du Monde ont toutes ce lien de solidarité internationale dans leurs projets et leurs actions », soutenues par les pouvoirs publics, Municipalité, Communauté d'Agglomération, Conseil Général ou Conseil Régional, et par les fédérations Ritimo et Peuples Solidaires. « Ce n'est pas un hasard si notre Mois des 3 Mondes débute aujourd'hui avec la 16ème édition de la SSI, car elle a pour but de sensibiliser le maximum de personnes à la solidarité internationale et au développement durable. » Elle a présenté ensuite le programme contenu dans la plaquette éditée par la mairie, remercié les salariés de l'association qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite du Mois des 3 Mondes ainsi que toutes les personnes bénévoles qui ont participé. Elle a salué la présence de Francis Chouat, maire d'Evry

et président de la Communauté d'Agglomération, ainsi que celle de Jacques Picard, conseiller régional, qui fut un des artisans de la création de la Maison du Monde en 1983. Jacques Picard, de son côté, a dit combien le monde a changé depuis 1983, que les précarités se sont accrues mais que la solidarité, elle, est toujours d'actualité, et que la Maison du Monde, pendant ces trente ans, n'a jamais cessé de militer pour en rappeler la nécessité.

Diverses animations ont ponctué cet après-midi, en particulier la prestation du groupe musical des Roms, les démonstrations époustouflantes des jeunes du groupe de Hip-Hop Outlaw, de Sucy-en-Brie, la méga-grille de mots croisés « Précarités / Solidarités » de Michel Chesseron ou la table de présentation de documents sur le thème préparée par Patrick Champeaux responsable du centre de documentation. Petite mais originale, la grille de couvreur apportée par Bernadette Paradis a attiré l'attention du public ; chacun était invité à y poser une tuile sur laquelle il collait un message sur l'importance d'avoir un toit. Par exemple : « Un toit pour vivre avec toi », « habiter quelque part », « protéger son intimité », « survivre », « être à l'abri du froid », « retrouver sa dignité », « Pas de toit, pas de famille », « C'est le

minimum des droits humains », « La maison représente ce que tu construis », « Sans toit, tu ne peux rien faire, t'es rien, tu n'as pas d'adresse, pas de compte bancaire, t'as rien », « Pour le savoir, va coucher dehors et tu me diras », Cette fête de la SSI a permis aux personnes qui ont participé de se rencontrer et d'échanger en particulier autour des questions que soulève l'exposition et des divers événements à venir.

La journée s'est terminée à la médiathèque de l'Agora avec la présentation, par Elise Allanou, du court-métrage « Cœur de femmes » sur cette association qui s'est constituée pour redonner le goût de la vie à des femmes qui se trouvaient à la rue à la suite de catastrophes personnelles. Le débat qui a suivi, animé par Bruno Chaveron, membre actif de la SNL, a tourné autour de ce qui conduit des gens à perdre leur logement, des moyens mis en œuvre pour leur venir en aide, pour créer un climat de confiance avec eux grâce à la formule de l'habitat diffus qui permet la proximité, des difficultés rencontrées liées en partie à la précarité des subventions ou aux réglementations de plus en plus nombreuses et contraignantes.

La Maison du Monde

1 – La SNL :

Siège : 24 rue de l'Alun,
91630 Marolles en Hurepoix
Tél : 01.69.58.77.58
<http://www.snl.snl-essonne.org> –
snl-essonne@snl-essonne.org
SNL Evry : snl.lisses@yahoo.fr

2 – Le Secours catholique

56 bd des Coquibus 91000 Evry
Tél : 01.64.98.18.30
[essonne.secours-catholique.org](http://www.essonne.secours-catholique.org)
essonne@secours-catholique.org

3 – ASEFRR

26, résidence Les Rieux 91120 Palaiseau
Tél : 01.60.14.82.73
www.asefr.fr

4 - Habitat et Humanisme

Groupe de l'Essonne : Michel Alnet
Tél : 01.60.60.55.87
Michel.alnet@wanadoo.fr
Habitat et Humanisme IdF – Marie de Sena
Tél : 01.55.86.86.89
m.desena@habitat-humanisme.org

5 - Droit au logement

Permanence les mardi, jeudi et vendredi de
13h30 à 17h :
Maison de l'habitat,
bd de L'Ecoute S'il Pleut 91000 Evry
Tél : 06.88.34.91.55
dal.evry@club-internet.fr
<http://droitaulogement.org/>

DE LA RUE À LA DANSE

« De la rue à la danse », tel était le titre du film-documentaire de Audrey Lehont, réalisatrice et membre fondatrice de l'association « Marianne Films », qui était projeté dans la salle de la Maison de Quartier du Village à Evry, ce mardi 3 décembre 2013 à 14h30, dans le cadre du « Mois des 3 Mondes ».

D'environ une cinquantaine de minutes, ce film retrace le parcours de 4 enfants des rues de Bamako, la capitale du Mali, qui découvrent la danse contemporaine grâce à leur rencontre avec Ketty Noël, une danseuse professionnelle haïtienne installée à Bamako, et qui y a fondé une école de danse.

A travers les interviews des différents protagonistes et des images de Bamako d'une belle sobriété, le film témoigne du caractère rédempteur de l'art, la danse

contemporaine dans ce cas précis, pour des enfants que tout semblait prédestiner à la « perdition ».

Animés par Jean-Michel Szimski, coordinateur culturel de la Maison de Quartier, les débats qui ont suivi la projection ont fait réagir la quarantaine de participants. Ils ont posé des questions à la réalisatrice sur les conditions du tournage, la personnalité de Ketty Noël et les caractéristiques de son école de danse et, surtout, ils lui ont demandé si elle avait des informations sur ce que sont devenus les enfants depuis 2008, date du tournage du film.

Certains d'entre eux ont souligné le caractère universel du film qui démontre, selon eux, que lorsque les enfants sont soustraits aux besoins impérieux de la vie quotidienne (alimentation, logement, etc.)

et qu'ils sont pris en charge dans un cadre éducatif organisé, il y'a nécessairement des résultats positifs. La stigmatisation des « enfants de la rue » sert uniquement à dédouaner les personnes retranchées dans le confort de leur bonne conscience.

Audrey Lehont a apporté tous les éclaircissements demandés en soulignant que, alors qu'elle faisait un voyage au Mali dans le cadre d'une activité humanitaire, le tournage de ce film lui semblait une évidence lorsqu'elle a connu Ketty Noël et son école ainsi que le parcours des enfants, tant elle avait été frappée par cette histoire.

A la fin des débats, les discussions se sont poursuivies dans la convivialité autour de rafraîchissements offerts par la Maison de Quartier du Village.

Hamoudi Lanani

LE BATEAU EN CARTON

Grégoria Epailard, vice-présidente de l'ASEFRR (association de solidarité en Essonne avec les familles roms roumaines) et Nicole Brulais ont présenté la projection du film "Le bateau en carton" qui a été suivie d'une rencontre avec José Vieira, le réalisateur.

Le débat a permis aux spectateurs, dont beaucoup sont impliqués dans des groupes locaux de soutien aux Roms, d'échanger sur leurs pratiques, les difficultés rencontrées et les perspectives.

Le réalisateur a suivi l'errance, dans l'Essonne, d'un groupe de familles ROMS installées, lorsque le film commence, à Massy puis ailleurs avec des allers et retours de quelques-uns entre France et Roumanie. Il nous met en face des conditions de vie particulièrement dures pour tous et en particulier pour les enfants ou les femmes enceintes. Nous voyons des gens courageux, tenaces, infiniment tristes d'être loin des leurs restés au pays. Dans les moments les plus durs, Vieira nous fait ressentir intensément les regrets, la perplexité, les doutes, l'angoisse, les interrogations des uns et autres face au sort qui leur est réservé. Il nous fait partager leur souffrance d'être dans une misère qui les étouffe sans espoir d'amélioration. La boue, la poussière, le froid, la faim, l'absence de travail, sont vraiment une réalité commune à tous les campements de ROMS, aggravée à l'occasion des démantèlements qui n'ont jamais été aussi nombreux que depuis 2012 !

Par l'alternance des images entre la Roumanie et la France, nous voyons des gens qui, pour oublier les mauvais traitements endurés en Roumanie depuis des décennies voire des siècles, rêvent de la France afin de trouver un travail, avoir une maison, un environnement accueillant.

Nous entendons l'histoire des bateaux en carton qui rappellent la période d'extermination de la seconde guerre mondiale afin de nous signaler que ce peuple a sans cesse été violemment maltraité.

Ce film est un document fort bien fait qui bouleverse et invite à s'interroger sur la poursuite de cette maltraitance de la part d'un pays qui se vante d'être l'inventeur et le promoteur des droits de l'Homme.

Gregoria Epailard fait remarquer que la séquence de l'embarquement forcé dans le RER, sous la surveillance des forces de police, pour une destination inconnue, rappelle les heures les plus sombres de notre pays.

Après le film des interventions ont évoqué la situation des ROMS à Corbeil et à Ris Orangis après l'expulsion des



campements au début de l'année 2013. André et Françoise Jeuffroy, les fondateurs de l'IFRM (Insertion des familles roms de Moulin Galant) ont présenté les actions en cours qui, à Corbeil, se heurtent à l'inertie des pouvoirs publics alors qu'ils s'étaient engagés à fournir des logements durables et du travail pour 22 familles. Pour Ris-Orangis, Yvette Le Garff et Alain Gely, membres du groupe qui soutient et accompagne les familles expulsées ont précisé que, là, elles bénéficient du programme d'insertion mis en place. Il donne de bons résultats pour tous ceux que les entreprises d'insertion ont recrutés. Mais, dans ce cas, la préfecture a mandaté ces entreprises, à la différence de Corbeil où la politique consiste à en faire le moins possible pour décourager les ROMS de rester en France.

José Vieira a expliqué comment il s'était ému de la situation des ROMS tant elle ressemble à celle qu'il a connue dans les années 1960/70 dans les bidonvilles portugais de la région parisienne. Toutefois, il est convenu, avec plusieurs participants, que la situation actuelle des ROMS est pire, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas de travail à leur offrir ou... qu'on veuille leur offrir.

Les participants ont souligné qu'en cette période de chômage élevé, d'accroissement de la misère et des inégalités sociales, le phénomène du bouc émissaire joue à plein son rôle d'exutoire inutile mais cruel. Là où ils sont, toutes les exactions leur sont imputées alors que les voyous ne sont pas plus nombreux chez



eux qu'ailleurs. Les ROMS sont, depuis la nuit des temps, installés dans ce rôle.

A cet égard, il serait intéressant de savoir pourquoi ce peuple, peu nombreux en France (moins de 20000 personnes), est l'objet de ce racisme et de ce rejet. C'est un important travail d'information qu'il faut faire pour tenter d'effacer l'opprobre dont ils sont l'objet, mais on ne peut en attendre des effets rapides.

Dans l'immédiat, il a été dit ce soir-là que, d'une part, il fallait diffuser le film largement car il peut être un excellent instrument pour casser les préjugés sur les ROMS. Il ne faut pas abandonner non plus les démarches auprès des pouvoirs publics pour que de véritables politiques d'insertion se mettent en place.

En la matière, la crise économique ne doit pas être un prétexte : le nombre des personnes concernées est faible, il y a des boulots que ces personnes sont prêtes à faire et qui ne trouvent pas preneurs. Il y a de l'argent de l'Union Européenne qui dort et qu'il faut utiliser en cessant de considérer que c'est un appel d'air qui va attirer plus de ROMS chez nous. Des logements décentes peuvent être offerts, il y en a. La scolarisation des enfants, à laquelle ils tiennent par-dessus tout, l'alphabétisation ou l'enseignement du français doivent leur être proposés largement. C'est ce à quoi s'emploient diverses associations comme que Renaissance et Culture présente ce soir-là.

L'intégration se fait très rapidement si l'on y met des moyens tels que le logement, le travail, l'école, l'enseignement du français pour les adultes. Elle enrichit notre pays autant qu'elle apporte le bien-être à ceux qui en bénéficient. La façon dont la France traite les ROMS actuellement est un scandale indigne et absolu. Au moment où tous nos responsables politiques chantent les louanges de Nelson Mandela pour la politique qu'il a menée en faveur d'une nation arc-en-ciel où Blancs et Noirs vivent ensemble, qu'attendent-ils pour en faire autant ici en faveur des Roms ?

Anne-Marie Vaillé

DROITS DE L'ENFANT ET PRÉCARITÉS

Mercredi 30 novembre, à l'occasion de la 30^e édition du Mois des 3 Mondes et dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, Amnesty International et la Maison de quartier du Village ont proposé une projection-débat sur ce thème à la Bibliothèque Universitaire à la vingtaine de personnes présentes, dont une dizaine d'enfants et d'ados venus de la Maisons du Quartier du Village et de celle des Epinettes avec leur animateur. La Maison du Monde remercie particulièrement Grégory Kolcanap, directeur de la B.U., qui nous a accueillis en rappelant que la BU est au service des étudiants et des citoyens, Edith Faure, responsable du service Communication de l'Université, qui a organisé la mise en place de l'événement, en particulier l'exposition sur les droits de l'enfant présentée par la section locale d'Amnesty, Jean-Michel Szimski, coordinateur culturel de la M.Q. du Village, Nicole et Georges Jouanno, d'Amnesty, qui ont construit cette journée (choix et mise en place de l'exposition à la Maison de quartier pour préparer à la rencontre à la B.U., sélection des vidéos, organisation du stand à la sortie et préparation du buffet) et Bernadette Paradis, membre du CA de la Maison du Monde, qui a animé le débat.



Un peu d'histoire

En France, les droits de l'enfant s'inscrivent dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789.

Sur le plan international, nous retrouvons la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Mais malheureusement, cette déclaration n'a pas de valeur contraignante, et les droits de l'Homme ne sont pas assez précis pour pouvoir parler des droits de l'enfant.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) a donc été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale de l'ONU.

Présentation générale d'Amnesty International

La DUDH est une référence pour Amnesty international, qui se positionne sur la scène internationale en tant que défenseur des droits fondamentaux. L'organisation fait un travail de sensibilisation. Elle souligne l'importance des médias qui permettent d'être entendu et visible.

Amnesty remarque que c'est aux ONG qu'incombe le rôle de veiller au respect des conventions internationalement établies : les gouvernements, ceux-là même qui ont établi les différentes conventions de protection des droits de l'Homme, sont inactifs sur le terrain.

En France, nous avons le Défenseur des droits. Il est notamment chargé de défendre et de promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant. Il est assisté dans cette mission par la Défenseure des enfants.

Présentation de certains droits des enfants

Après la projection de quelques courtes vidéos, la parole est donnée aux jeunes : ils sont choqués de voir des enfants

travailler. Ils sont surpris d'apprendre que certains enfants vont en prison. Ils sont touchés de voir que des enfants vivent et meurent dans des conditions extrêmes.

Une adulte dans l'assistance les interpelle et leur demande s'ils ont, dans leur école, un endroit où est affichée la CIDE. La réponse est positive : « On a un grand cadre avec la Convention des Droits de l'Enfant dans la classe » ; « Nous, on l'a dans le cahier ».

Un autre adulte leur demande à quoi cela sert d'aller à l'école. Voici leurs réponses : « Si on travaille bien, ça peut nous donner un grand avenir », « On apprend à lire, à écrire, à compter... », « Ça peut nous aider quand on a des difficultés ».

Une jeune fille se questionne : « Pourquoi ces enfants ne peuvent-ils pas aller à l'école et travailler ensuite quand ils seront grands ? ». Un autre lui répond que c'est parce qu'ils n'ont pas assez d'argent.

On cite Malala Yousafzai, une jeune fille de 16 ans, de nationalité pakistanaise qui fut persécutée parce qu'elle revendiquait son droit à l'éducation, son droit à pouvoir aller à l'école. Elle a reçu plusieurs titres pour la Paix et était même nommée au prix Nobel de la paix de 2013.

Réactions sur Le Voyage de Mikael

Kibera (Nairobi, Kenya) est le second plus grand bidonville au monde. Après avoir visionné un extrait de ce reportage, les enfants ont réagi : « Les conditions de vivre, surtout pour les enfants, sont insupportables » ; « C'est pas gentil que les garçons ne fassent rien et que les filles fassent tout ». Cette dernière réaction fait écho à la lutte contre les stéréotypes menée par Mikael dans le reportage.

Un jeune garçon demande pourquoi les habitants jettent leurs déchets par terre,

alors qu'ils savent que cela pollue. On lui répond que la pauvreté est telle qu'ils n'ont aucun moyen de mettre en place un système de récupération des déchets. L'eau est polluée par les poubelles. Il n'y a qu'un seul point d'eau pour tout le monde. Il n'y a pas de système d'assainissement.

Une étudiante en Master 2 des Droits de l'Homme à l'Université d'Evry Val d'Essonne nous dit que le droit à l'eau est un droit de base, il fait partie des droits naturels, premiers. Dans ce cas, ce droit est bafoué.

Aussi, une enfant constate que les enfants ne peuvent pas tous aller à l'école, car il y a trop d'enfants et trop peu d'écoles.

Dans le reportage, on apprend que Mikael est nommé porte-parole du bidonville. Il va aller témoigner devant les Nations Unies de la condition dans laquelle les gens vivent. En effet, dans cette situation, quel respect pour les droits de l'Homme, les droits de l'enfant ?

Une adulte intervient aussi pour nous rappeler que l'on peut trouver des situations similaires dans notre propre pays, en France.

Une jeune fille s'exprime : « C'est triste ; tout le monde devrait pouvoir avoir une maison, un peu d'argent, un petit travail et une école. Comme ça, pas de jalousie ! ». Un autre nous dit que dans les pays pauvres, les gens mériteraient de vivre comme nous.

Après avoir visionné un reportage sur un jeune garçon qui se met en danger pour pouvoir aider sa mère en Russie, un nouveau droit premier est identifié : celui de pouvoir grandir avec l'affection de ses parents.

Alors notre rôle à nous, c'est celui de se faire entendre, **d'oser**.

Camille Lacaze

LA PRÉCARITÉ AU FÉMININ

La conférence est ouverte vers 19h 15 par Lila Chesseron, qui a organisé l'évènement au nom du « Collectif Méditerranée ». Elle présente les deux intervenantes : Claudie Lesselier du RAJFIRE et Charlotte Gautier de la CIMADE, puis fait une brève présentation du « Collectif Méditerranée ». Elle saisit l'occasion pour rendre hommage à notre ami Elio Cohen Boulakia, décédé en octobre dernier, qui a été une cheville ouvrière du Collectif.

mois des 3 mondes

Charlotte Gautier présente la **CIMADE**, qui est une association de solidarité avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Elle témoigne du nombre important de femmes qui se présentent aux permanences, pour avoir été victimes de violences, et dont la situation a des répercussions sur leur statut administratif.

Claudie Lesselier, à son tour, présente le **RAJFIRE**, un réseau créé en 1998, qui apporte un soutien aux femmes étrangères, immigrées et demandeuses d'asile ou réfugiées. A l'origine, il s'agissait surtout des femmes sans papiers puis, progressivement, il s'est impliqué de plus en plus avec des femmes migrantes victimes de violences, d'où la notion de double violence, de sexe et institutionnelle. Le réseau se propose d'accompagner ces femmes dans leurs démarches et de travailler avec d'autres associations pour optimiser les capacités de prise en charge, surtout l'hébergement, qui fait cruellement défaut.

Charlotte Gautier précise que 49% des migrants sont des femmes ; les violences



conjugales, qui les touchent sont physiques, verbales, sexuelles (le viol conjugal) et, surtout psychologiques. L'une des principales caractéristiques de cette violence est le chantage aux papiers. Celles qui essaient de s'en sortir doivent affronter la violence institutionnelle,

notamment la nécessité de justifier la communauté de vie pour pouvoir renouveler le titre de séjour. Sur un autre plan, il est très difficile de prouver ces violences, surtout psychologiques. Il faut noter que les femmes, elles-mêmes, ont peur de déposer plainte alors que les commissariats ont tendance à privilégier les mains courantes, en raison de suspicions vis-à-vis des mariages blancs.

La CIMADE prépare également les femmes au contexte du dépôt de plainte pour éviter qu'elles changent d'avis suite à des pressions, particulièrement de leurs conjoints. La loi de 2010 introduit la demande de protection au juge des familles ; l'ordonnance de protection permet normalement aux femmes d'obtenir un titre de séjour mais il existe des blocages pervers... la durée de l'ordonnance est de quatre mois alors que les préfetures donnent des rendez-vous à des dates ultérieures qui rendent caduc ce droit.

En conclusion, le système s'entretient..., les blocages institutionnels finissent par

ACQUISITIONS DU CENTRE DE DOC

en novembre 2013

« Afrique 50 : le premier film anticolonial français »

René VAUTIER – livre/film – 2013

« Des associations citoyennes pour demain »

Didier MINOT – livre – 2013

Résumé : *Qu'est-ce qu'une association citoyenne ? Comment les associations sont-elles structurées ? Quels sont leurs missions, leur taille, leur mode de gouvernance ? Cet ouvrage s'attache à faire connaître la diversité des actions menées par les associations au sens large. Dans un premier temps, il retrace l'histoire de l'action associative avant de s'intéresser aux nouvelles relations entre les associations et la société d'aujourd'hui. Ces dernières décennies, les associations ont vu leurs financements se réduire avec les plans de rigueur successifs. Pourtant, face à la crise économique, financière, environnementale et démocratique actuelle, les mouvements de citoyens associés se multiplient pour construire des solutions, que ce soit au niveau local ou mondial, et indiquent les contours d'une initiative globale. Le*

tissu associatif est devenu un pourvoyeur incontournable de lien social, le moteur d'une économie solidaire et un des acteurs de la transition écologique. Ces initiatives variées suggèrent un vaste mouvement de réformes structurelles dans les années à venir pour plus d'autonomie et une politique ouvrant la voie à un nouvel élan associatif.

« Eduquer au développement avec sa classe : dossier enseignants pour primaire, collège et lycée »

CCFD – fiches pédagogiques – 2013

« Face à la crise, des alternatives en marche : quand les peuples décident de leur futur »

AITEC – fascicule – 2012

« Procès d'un homme exemplaire »

Eric TOUSSAINT – livre – 2013

« Visa pour le voyage : préparation au voyage solidaire »

CCFD – guide – 2013

maison du monde

renvoyer les femmes au domicile conjugal et au cycle des violences conjugales.

Claudie Lesselier rappelle, quant à elle, que les dispositions relatives à la prise en charge des femmes qui se séparent de leurs maris, pour le renouvellement de la carte de séjour, datent de 2004 ; seulement, elles sont insuffisantes et insuffisamment appliquées.

En dehors des violences conjugales, d'autres violences guettent les femmes, notamment le système prostitutionnel. Le projet de loi d'abolition de la prostitution est déjà adopté par l'Assemblée Nationale ; il y a nécessité d'avoir la garantie pour ces femmes de rester sur le territoire français pour se reconstruire et, donc, d'enrichir les dispositions dans ce sens.

Les femmes sans papiers sont exploitées dans le cadre du travail non déclaré, mais – paradoxalement – elles ont besoin du soutien des employeurs dans le cadre d'une démarche de régularisation. L'action collective est difficile car les employeurs sont souvent des particuliers. Une disposition législative nouvelle prévoit que les femmes qui déposent plainte puissent disposer d'un titre de séjour le temps des démarches.

Par ailleurs, le groupe de travail sur le droit des femmes immigrées, formé auprès du ministère des droits des femmes durant

cet automne, pourrait servir à faire avancer des idées, par exemple sur le droit d'asile des femmes victimes de persécution liée au genre, qui n'a pas été prise en compte dans la loi et qui, pourtant, est prévue dans les directives européennes.

Claudie Lesselier termine en remerciant le « Collectif Méditerranée » et la « Maison du Monde » pour l'invitation et souhaite davantage d'actions communes pour faire pression sur les institutions.

Lors du débat, il a été question des problèmes d'accueil au sein des préfectures pour les étrangers, particulièrement pour les femmes enceintes, les personnes âgées et/ou handicapées, ainsi que de la rareté des formulaires pouvant être téléchargés sur Internet.

Le cas des femmes algériennes a également été soulevé car elles étaient régies par les clauses de l'accord franco-algérien de 1968 et ses différents avenants, dont le dernier date de 2001, qui ont été progressivement dépassées par les dispositions de droit commun et qui ont amené le ministre de l'intérieur à les élargir par voie de circulaire ; ce qui peut poser problème en cas de contentieux auprès des tribunaux administratifs.

Claudie Lesselier précise que les femmes qui ont un enfant ont certaines possibilités

de délivrance ou de renouvellement d'un titre de séjour. Elle donne également l'information selon laquelle 50 000 personnes ont le droit d'immigrer chaque année en France en tant que conjoint de français, dont un peu plus de la moitié de femmes.

Certains participants interviennent sur la nécessité de sensibiliser. Il faut souligner que les cas les plus graves sont ceux où les femmes sont victimes de violences peu de temps après leur arrivée sur le territoire français, car elles sont dans une situation de très grande précarité administrative.

A la question relative à la valeur juridique des ordonnances médicales, Claudie Lesselier a précisé que ce sont les policiers qui orientent les victimes de violences vers les urgences médico-judiciaires (UMJ) dont les constatations sont plus fiables

Enfin, il a été évoqué aussi le cas des femmes en situation de polygamie, qui entrent en France avec un visa touristique et qui accouchent en enregistrant leur enfant au nom de l'épouse reconnue légalement en France.

La conférence-débat a été clôturée par Lila vers 21h30 pour permettre à tous les participants de partager un moment convivial autour d'un buffet.

Hamoudi Lanani

Prochain café de l'actu

Mardi 7 janvier 2014 - 18h30 à la Maison du Monde -

Emission Echappées belles de France 5 en Equateur avec Marcia Alvarez

Marcia Alvarez est originaire d'Équateur, où elle a fait des études de sociologie et s'est engagée pour l'émancipation des populations autochtones par le biais de la théologie de la libération et le coopérativisme. Les dictatures trop souvent au pouvoir, le manque de liberté, l'ont obligée à quitter son pays en 1970. Depuis le retour de la paix civile, elle y est souvent retournée pour revoir famille et amis. Excellente connaisseuse de la culture latino-américaine, quichua en particulier, elle a été contactée par France 5 pour accompagner l'équipe de journalistes pour une émission qui sera diffusée le 1er février 2014. Pendant plus d'un mois, elle a pu les faire bénéficier des nombreux contacts qu'elle y a gardés. Mais ses talents d'observatrice et d'analyste lui ont fait découvrir les dessous de la réalisation d'une émission grand public ainsi qu'une réalité sociale et politique plutôt méconnue en France. A ne pas manquer !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	A	R		C	O	N	D	I	T	I	O	N		D	A
II	D	E	C	H	E		A	S	U		S	A	H	E	L
III	A		H	A	I	L	L	O	N	S		S	U		I
IV	P		O	R		A		L	E	U	C	E	M	I	E
V	T	I	M	I	D	I	T	E		B	E	S	O	I	N
VI	E	T	A	T		D	E		A	I	R		U	S	E
VII	R	A	G	E		E	M	M	E	R	D	E	R		E
VIII		L	E			I		P	A	R		A	P		A
IX	A	I		P	A	S	S	I	O	N	N	E	E	S	
X	S	E	I	S	M	E		A	L	A		E	X	I	L
XI	S		S	Y	R	I	E		I	V	G		O	L	A
XII	U	R	S	S		G	R	A	T	I	T	U	D	E	
XIII	R	A	U		A	N		C	E	R	C	L	E		A
XIV	A	L	E	R	T	E		C		E		M		A	U
XV	N	E		A	L	U	N	I	R		V	I	O	L	S
XVI	C		I	C	A	R		D	E	V	O	S		G	T
XVII	E	N	G	I	N		R	E	S	T	I	T	U	E	R
XVIII		O	U	S	T	E		N	E		L	E		R	A
XIX	N	I	E	M	E	N		T	A	R	E		F	I	L
XX	U	R		E		A	S	S	U	M	E	R		E	E

SOLUTION DE LA GRILLE N°116

- Spécial mois des 3 Mondes -
Précarités / Solidarités

UNE MISSION DE L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ EN OCTOBRE 2013

Pour favoriser le développement des voyages de solidarité au sein des Comités locaux qui n'en n'organisent pas encore et tisser des liens durables.



Dès l'arrivée à l'aéroport Ben Gourion à Tel Aviv, on constate l'hostilité manifeste de la police israélienne envers ceux dont le patronyme est arabe : certains membres de la mission y sont restés bloqués 3 heures à l'aller comme au retour. Il n'est pas possible à l'arrivée d'avouer le but de son séjour –la Palestine- sous peine de se faire refouler.

Nous avons été atterrés par le processus de colonisation en cours.

Le plan israélien porte sur quatre points :

Isolement de Gaza

Séparation de Jérusalem-Est du reste de la Palestine

Colonisation conduisant à l'émiettement du territoire palestinien en bantoustans non viables.

Destruction de l'économie et de la société palestinienne

Jérusalem L'annexion de Jérusalem-Est amène à un constat : empêcher son statut de capitale de l'Etat palestinien. La présence arabe est en sursis. Ses habitants palestiniens n'obtiennent pas de permis de construire ou d'extension de leurs maisons. La colonisation de la vieille ville avance dans des quartiers qui vont vers la Mosquée Al-Aqsa et le Mur des Lamentations, enclaves habitées par des



colons extrémistes sous protection militaire.

Les quartiers surpeuplés de Silwan et Bustan, en contrebas de la vieille ville, doivent devenir un parc archéologique et un centre touristique où toute trace d'un passé autre que « juif » aura été détruite. 200 familles palestiniennes sont menacées d'expulsion et de destruction de leurs maisons.

Le but : enserrer la vieille ville d'une première ceinture de peuplement exclusivement juif, les colonies périphériques constituant la seconde.

La Vallée du Jourdain Israël a procédé à une annexion quasi-totale de la Vallée du Jourdain pour 95% de sa superficie en zone C, sous contrôle militaire israélien exclusif où il est interdit de construire en dur pour les Palestiniens. Dès 1967, les terres ont été spoliées par les organisations de colons. Cette vallée riche en eau est devenue pour Israël une ressource agricole très rentable de culture intensive.

La colonisation s'y amplifie par la mise à disposition par Israël de terres et de logements à des colons russes et occidentaux (français pour beaucoup).

Plus d'accès à l'eau pour les Palestiniens : l'eau est rationnée à 15 l à 20 l/j/personne, le seuil minimal fixé par l'OMS étant de 100 litres. La terre est devenue aride alors qu'elle était célèbre pour ses dattiers. La Naqba (expulsion de 1948) continue chaque jour...

Les éleveurs palestiniens y vivent dans des conditions de plus en plus difficiles.

Destruction de leurs villages d'habitats précaires et de tentes en plastique comme à Mak'hul, obstacle de l'armée à l'intervention de la Croix Rouge, du personnel de l'ONU et des diplomates européens sans protestation de la chancellerie française. Le jour de notre passage, quelques hommes de ce village montaient la garde pour qu'il ne soit pas détruit, femmes et enfants s'étant réfugiés dans un village voisin. N'ayant pas l'autorisation de forer des puits, pour survivre, les éleveurs doivent payer pour acheminer l'eau par camion-citerne un prix 10 fois supérieur à celui que paient les colons à la compagnie israélienne Mekorot qui a le monopole de l'eau.

Un nombre de plus en plus important de Palestiniens n'ayant plus de revenus sont obligés de travailler dans les colonies, comme sous prolétaires, sans contrats. Les enfants, pour soutenir leur famille, délaissent l'école pour un salaire encore plus misérable, au mépris des conventions du droit des enfants.

Hébron Témoignage d'un Palestinien, Hashem. Il a perdu son travail, étant assigné à résidence depuis 18 mois dans son quartier de la vieille ville fermée par un check point depuis 1994 ; ce quartier est en Zone C. Hashem est harcelé par un groupe de colons extrémistes qui ont installé un mobil home au-dessus de chez lui. Comment résister ? Rester à tout prix et soutenir la population du quartier.

Tulkarem Le mur qui encercle la ville a détruit le commerce local : 200 boutiques et un grand centre commercial ont disparu.

Il empêche les agriculteurs d'aller cultiver leurs terres.

Naploue Des zones entières de la vieille ville ont disparu lors de la répression de la seconde intifada. Cible privilégiée des bulldozers, l'industrie multi centenaire du savon : sur les 39 savonneries de 2000 il n'en reste que 5 en activité.

Saint Jean d'Acre en Israël Autrefois, port et lieu d'échanges importants, la ville à majorité arabe a été judaïsée. Des lois sont promulguées pour que les Palestiniens, citoyens d'Israël, n'aient pas les mêmes droits que les citoyens juifs. Sous prétexte de rénovation, les Palestiniens sont chassés de leur quartier, les zones de pêche sont limitées pour les pêcheurs. La population palestinienne d'Israël est de plus en plus marginalisée, victime d'une véritable ségrégation. Dans les écoles, l'enseignement repose sur la notion de sécurité –se protéger contre l'Arabe– défendre Israël de peur que les « juifs » soient jetés à la mer.

Face à ce constat et à la terrible répression politique sous occupation (assassinats, blessures par balles, détentions arbitraires et

illégales, humiliations quotidiennes qui n'épargnent pas les enfants) nous avons rencontré une société palestinienne qui faisait front :

Dans le domaine agricole :

- face aux Israéliens qui inondent les marchés palestiniens de leurs fruits et légumes, bloquent aux check-points les camions de raisins, à Halhul, au nord d'Hébron, les viticulteurs s'organisent en coopérative pour fabriquer du jus de fruit.

- face à l'interdiction d'importer les produits phytosanitaires, à Tulkarem, un agriculteur, Fayeze, développe une agriculture biologique sous serres entre Mur et usines chimiques dont les Israéliens ne veulent plus chez eux, du fait de la pollution et des conséquences délétères sur la santé. L'entraide est grande au moment de la récolte des olives ou de la replantation d'arbres arrachés.

Dans les camps de réfugiés, le soutien aux enfants prime : pas question d'en faire des kamikazes mais des adultes fiers de leurs revendications et de leurs droits. A Aida près de Bethléem, la résistance s'exprime par le théâtre.

Sur les **lieux de résistance populaire**, à **Al Masara et Nabi-Saleh** où nous nous sommes rendus, face à la répression de

plus en plus violente de l'armée et des colons, les villageois créent d'autres formes de résistance : installations éphémères de villages de tentes à côté de colonies, manifestations surprises sur des check-points, boycott de produits israéliens ciblés sur des campagnes médiatisées.

Les Palestiniens n'ont pas le soutien de l'Autorité Palestinienne à la résistance, aucun soutien non plus de la communauté internationale contre l'occupation qui compromet totalement la perspective d'un état palestinien sur les territoires de 1967 : aucune continuité territoriale sans même parler de celle qui doit exister avec Gaza. Les prétendues négociations de paix ne sont que de la poudre aux yeux. Oslo a multiplié la colonisation : plus de terres accaparées, plus de ressources volées, appauvrissant les Palestiniens et les empêchant de développer une économie viable. Ils nous demandent de nous mobiliser en France et de mobiliser nos instances politiques pour que des mesures concrètes soient prises contre la colonisation, la politique d'apartheid et d'épuration ethnique, l'impunité d'Israël.

Dominique Pallares, le 8 décembre 2013



Mak'hul après la destruction



destruction à Tulkarem



port d'Akka

méditerranée

RANA PLAZA : LES VICTIMES ATTENDENT

Six mois après l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, les victimes attendent toujours une indemnisation. Certes, la pression exercée par Peuples Solidaires, le Collectif Ethique sur l'étiquette et leurs partenaires a permis notamment de pousser 90 marques et distributeurs à signer l'Accord sur la sécurité au Bangladesh, un accord historique et contraignant qui devrait permettre de sécuriser 1600 usines au Bangladesh. Mais les choses piétinent du côté de l'indemnisation. En France, seule Camaïeu a accepté d'indemniser. Carrefour continue de nier toute responsabilité. Auchan, qui a pourtant

reconnu une sous-production informelle au Rana Plaza, n'a donné suite à aucune de nos relances concernant l'indemnisation.

Une réunion, convoquée par la fédération syndicale internationale IndustriALL, à laquelle sont affiliés les syndicats bangladais, se tenait pourtant les 11 et 12 septembre derniers à Genève, invitant toutes les marques à se réunir pour se mettre d'accord sur la formule et le montant de l'indemnisation. Celle-ci est aujourd'hui estimée à plus de 54 millions d'euros, dont 45% devraient être pris en charge par les entreprises donneuses d'ordre. Cette réunion, organisée sous

l'égide de l'Organisation internationale du travail, n'a pas eu le résultat escompté. Seule une dizaine de marques sur presque 30 conviées y ont participé. Les entreprises présentes ont néanmoins confirmé leur engagement à indemniser et continuent leurs discussions à huis clos de façon à ce qu'un fond d'indemnisation soit mis en place au plus vite. Pour Peuples Solidaires, l'urgence est de faire plier Auchan, qui doit prendre ses responsabilités et participer à l'indemnisation des victimes. Un Appel Urgent est sur le point d'être lancé à ce sujet, relayez-le autour de vous ! (VG)

Fruits de Palabres N° 48 / octobre 2013

peuples solidaires



RETOUR DE VOYAGE EN HAÏTI

APESE HAITI (Association pour la Promotion de l'Éducation, de la Santé et de l'Environnement)

Dans le cadre notre partenariat intergénérationnel avec l'URE (Union des Retraités d'Evry) sur la construction de la Médiathèque à Belle-Anse en Haïti, nous avons organisé le samedi 5 octobre un après-midi « Retour de Projets » dans la salle polyvalente de cette jolie bâtisse, située avenue de l'Eglise à Evry en présence de Françoise NDANE (Service culturels), Paul Baron (Association Pour Haïti), Diego DIAZ

(service séniors et maintien à domicile), Martine Hollman (lycée Corot de Savigny-sur-Orge), Agnès Odillon (collège Paul Fort de Courcouronnes) et bien sûr les membres d'APESE Haïti.

Les visiteurs étaient pour la plupart des bénévoles, des adhérents, des partenaires dans les projets, mais aussi des contacts noués lors de nos précédentes manifestations.

La rencontre a débuté par le partage d'un café haïtien ou d'un thé selon les envies accompagné de gâteaux typiquement haïtien.

Un grand merci à Nanie de Fond Melon pour le café et à la Sœur Lorette de Jacmel pour ses secrets de pâtisseries.

Après ce moment de détente et d'échanges, nous avons présenté un point d'avancement des projets suite à notre séjour en Haïti de cet été du 14 juillet au 27 août.



L'AVANCEE DES PROJETS

Port-au-Prince - Taïfer : l'école fonctionne actuellement avec 3 classes et accueille 150 enfants. L'équipe pédagogique souhaite mettre en place un système de prêt de livres scolaires « haïtien » par l'intermédiaire de l'école. L'achat de livres pédagogiques reste aujourd'hui à la charge des familles, ce qui est une charge non négligeable.

Sud – Belle-Anse : le lycée Calixte Numa a enfin un espace digne d'une bibliothèque, grâce à la générosité de nos partenaires en France (l'Ure, les lycées Corot & Monge de Savigny-sur-Orge, lycée Mendès France de Ris-Orangis, la Médiathèque Maryse Bastié de Viry-Châtillon). Nous en profitons pour remercier également le Ministère de l'Éducation haïtienne pour son implication en faisant un don de 700 ouvrages scolaires haïtiens. Le projet de construction de la médiathèque est l'une des prochaines étapes de ce partenariat. Soutenez notre action en finançant un parpaing ou une feuille de tôle.

Sud – Fond-Melon : le projet de micro-crédit solidaire a été lancé auprès d'un premier groupe de 7 femmes sur 38 en partenariat avec l'association Femmes Solidaires de Fond-Melon-AFSF. Autour de ce projet, nous avons mis en place à la demande des bénéficiaires des cours d'alphabétisation et des formations : Qu'est que c'est un crédit solidaire ? Comment calculer son budget...?

Nous soutenons également un **projet de pépinière et de reboisement** porté par une jeune adolescente de 16 ans, Sherline J. qui caresse de près l'envie de devenir agronome. Nos besoins actuels sont l'achat sur place de matériels de jardinage (brouettes, bêches, fourche, pelles, pioches, semences, réservoir à eau ...).

Nord – Carice : l'apiculture a toujours existé en Haïti, mais de façon artisanale. Nous avons rencontré 25 paysans qui souhaitent bénéficier d'une formation en apiculture et ainsi être en harmonie avec les abeilles. Ils ont besoin de reboiser leur environnement et d'acheter et/ou fabriquer au minimum 5 ruches par apiculteur.

Parrainez un apiculteur en finançant l'achat d'une ruche pour un montant de 60 €.

Pour un meilleur suivi de nos projets en Haïti et de nos actions en France, nous vous invitons à consulter nos sites internet : APESE Haïti à Maison du Monde - 509 Patio des Terrasses de l'Agora – 91 034 EVRY

Site : www.apesehaiti.asso-web.com mail : apesehaiti@hotmail.fr

N° SIREN : 520 022 666 – APE 9499 Z -

Portables 06.64.37.46.35 – 06 72 92 43 12

VOYAGE TOURISME SOLIDAIRE ETE 2014 EN HAÏTI

Nous vous proposons un circuit franco-haïtien en Haïti ouvert à 7 personnes maximales :

- Du **14 au 31 juillet 2014** - 19 jours/18 nuits en pension complète.

- Prix estimatif par adulte : 2 000 €*

(*1300 € : billet d'avion – 700 € hébergement, repas, visite...)

Pour plus d'information, nous vous donnons rendez-vous :

Le **vendredi 13 décembre à 18 heures**

A la **MJC de Ris-Orangis**

MARCHANDES DE RUES AU VIETNAM

Mardi 3 décembre, le thème de la précarité a été illustré par un café de l'actu sur ces milliers de femmes vietnamiennes à partir du film « Hang Rong » acheté au musée des femmes de Hanoï par **Myriam Heilbronn**, présidente de la Maison du Monde et de photos personnelles ; à ces photos ont été ajoutées quelques-unes en noir et blanc datant de la présence française en Indochine, apportées par **Gia Thai Pham**, adhérent de l'association, qui a animé le débat avec Myriam. Parmi les quelque 30 personnes présentes, deux d'entre elles, d'origine vietnamienne comme Gia Thai, ont enrichi ce débat de leurs remarques et réflexions. Le film a été réalisé en 2009 et 2012 par Rolf Jensen, du Connecticut College, avec de jeunes étudiants, comme une « forme de résilience », a dit Myriam, après la terrible guerre menée par les USA.



Ces marchandes de rues existaient déjà au temps de la colonisation, il y avait même des marchands des rues, comme l'ont montré les photos anciennes. Aujourd'hui, ce phénomène a pris une très grande ampleur, bien qu'il soit interdit par la police. « Les rues de Hanoï sont remplies, précise la pochette de présentation du film, de milliers de paysannes qui viennent en ville pour travailler comme marchandes de rues. La plupart sont là non pas parce qu'elles

aiment ce travail mais parce que, pour elles et leurs familles, l'agriculture ne suffit plus à les faire vivre. Ces films figurent les voix et les histoires de quelques-unes de ces femmes... » Ils présentent la vie de deux d'entre elles, Thuy et Loi, comment elles en sont arrivées à



faire ce métier extrêmement pénible. Thuy travaillait dans un atelier avant son mariage. Après, ses beaux-parents l'ont obligée à rester à la ferme. Mais, comme le verger ne rapportait pas assez, elle est devenue marchande de rue. Au début, elle logeait à Hanoï dans une pension de famille avec d'autres femmes pendant 15

jours, un mois même, sans rentrer chez elle, auprès de son mari et de ses deux jeunes enfants. Une séparation trop dure qui l'a poussée à acheter une moto. Levée dès 2h30 du matin, elle a trois quarts d'heure de trajet. Elle gare sa moto dans un entrepôt, commence à vendre vers 4h30-5h et souvent ne rentre pas avant 17h. Quand elle rentre plus tôt, elle a ainsi un peu de vie famille. Loi, plus âgée, travaillait dans une rizière, mais était trop peu payée pour ce travail difficile. Elle a découvert sur le tard celui de marchande et l'a appris en observant comment faisaient les autres. Elle vit aussi dans une pension de famille avec cinq autres personnes, ses belles-sœurs et des voisines du village, où elles vivent à la dure mais avec une bonne entente et beaucoup d'entraide. Levée à la même heure que Thuy, elle part à bicyclette et passe d'abord au marché de gros avant de rejoindre sa rue. L'une et l'autre ont dû surmonter leur peur de l'intense circulation. Elles vendent des fruits (litchis, agrumes, longanes...), jusqu'à 60 kg par jour. Thuy, comme beaucoup d'autres, transporte sa marchandise avec la palanche sur une épaule, cette tige de bois arquée avec le plateau chargé qui pend à chaque extrémité. Elles posent leur fardeau sur le trottoir. Quand une cliente se présente, on les voit la persuader de la qualité de leurs fruits qu'elles pèsent avec leur balance à curseur. Après le paiement des frais de transport, de nourriture et de logement, elles font un bénéfice d'environ 35 000 dongs par jour, c'est-à-dire même pas deux dollars (1 dollar = 20 000 dongs). Leur grande crainte, c'est la police. Quand la rumeur annonce son arrivée, c'est la panique. Elles doivent partir en courant avec leur fardeau sur l'épaule, puis, l'alerte passée, elles reviennent si possible au même endroit pour fidéliser leur clientèle. Un jeu du chat et de la souris, qui leur coûte cher quand elles se

font attraper. Elles risquent une forte amende (75 000 dongs) et la confiscation de leur marchandise et de leur matériel jusqu'au soir. C'est une catastrophe pour elles. Parce que leur argent ne leur sert pas qu'à leur subsistance quotidienne, elles ont aussi beaucoup d'autres obligations à honorer, notamment pour les cérémonies d'anniversaire de leurs défunts. Loi en fait une liste impressionnante : de la mort de son mari jusqu'à celle de divers membres de la famille. Une véritable ruine, qui la conduit à des endettements durables. Mais elle le fait par devoir et par nécessité sociale.

Ce qui ressort le plus de ces films, c'est la force de caractère de ces femmes. Avec d'aussi longues journées, harassantes, et face à tant d'obligations, on se demande comment elles font pour tenir. Comme a dit une Vietnamiennne présente, la femme est forte parce qu'elle a porté l'enfant. C'est grâce aux femmes que le Vietnam a pu vaincre la France et les USA. Elles sont partout, dans les travaux des champs, dans la construction, dans la politique (27 % sont députées), jusque dans l'armée. Mais elles ne sont pas toujours payées en retour. Les femmes qui ont fait la guerre ont eu du mal à se marier. Et aujourd'hui, comme en Inde ou en Chine, les naissances de garçons sont plus nombreuses que celles de filles...

Le débat, très riche, a fait de nombreuses digressions, vers la pauvreté, la politique, le régime communiste, le retour du bouddhisme et de croyances ancestrales, les rites funéraires, les minorités, l'inquiétante montée des eaux de l'océan et la salinisation des rizières, la différence entre Nord et Sud, la diaspora, les Công Binh, ces ouvriers-soldats mobilisés par la France pendant la guerre de 39-45, ... Un autre café de l'actu n'y suffira pas !

Michel Chesseron

GRILLE N° 117

LE VIETNAM

par
Michel Chesseron

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I								■		
II										
III				■						
IV				■		■				■
V	■						■			
VI		■	■	■					■	
VII				■				■		
VIII				■	■					
IX							■			■
X					■					
XI	■						■			

agenda

Mardi 7 janvier
à 18h30 - Maison du Monde
Café de l'actu
Retour de mission en Equateur
dans le cadre de l'émission
« Echappées belles » sur
France 5
avec Marcia Alvarez

Jeudi 10 janvier
à partir de 19h30
Maison des Syndicats
Soirée conviviale de soutien à
Ibrahima Dia
Chacun apporte de quoi partager

Mardi 14 janvier
après-midi
Tribunal correctionnel de
Bergerac
Procès des agresseurs
d'Ibrahima Dia
(voir La Lettre N°175 d'octobre)

Jeudi 30 janvier
à 19h
Maison des syndicats d'Evry
QUEL AVENIR POUR LA SYRIE ?
Contexte et enjeux
géopolitiques du conflit

Mardi 4 février
Café de l'actu
Le Comede (Comité médical
pour les exilés en France)
(sous réserve)



Horizontalement

I. Ceux de Genève signés le 21/07/1954 et ceux de Paris signés le 27/01/1973 ont mis fin à l'occupation du Vietnam par les Occidentaux. Bien qu'il puisse être considéré comme le « père du peuple vietnamien », celui-ci l'a surnommé l'oncle «...». **II.** Appelées les «vendeuses» de rues, elles sont nombreuses avec leur balancier sur l'épaule qui vont faire leur petit commerce. **III.** Cette «saison» existe au Nord du Vietnam, mais pas au Sud, à cause de la différence de climat. Extrême au Vietnam. **IV.** Cet «animal» est présent dans l'astrologie vietnamienne. «Autoritaire», comme le régime vietnamien actuel. **V.** Pays arabe. Triplée dans «cité impériale» (Hué). **VI.** «Fleur» emblématique du Vietnam aux pétales dispersés. **VII.** République du Pacifique Sud (orthographe acceptée). Lettres de «colonial». Symbole chimique d'un minerai qui manque au Vietnam. **VIII.** Possessif. Du Nord au Sud du Vietnam, elles s'étendent sur 3260 kms le long de la mer de Chine. **IX.** Ce «produit» a été utilisé dans des bombes incendiaires par la France et les USA au Vietnam où il a fait des ravages considérables et des dizaines de milliers de victimes. Conjonction. **X.** «Trouble intense» comme celui qu'a provoqué la photo de la fillette brûlée par ces bombes et fuyant son village de Trang Bang, au Sud-Vietnam, le 8 juin 1972. «Lieu de culte des ancêtres» présent dans chaque maison vietnamienne. **XI.** Avec le Tonkin au Nord et la Cochinchine au Sud, c'était la «province du centre de l'Indochine». Position géographique de Bornéo par rapport au Vietnam.

Verticalement

1. Avec le sucré, le salé, l'acide et le piquant, c'est la 5ème saveur de la cuisine vietnamienne. Ce «conifère» dit «du Pacifique» doit sans doute exister au Vietnam. Négation. **2.** Nom donné, du temps de Marco Polo, à la «partie inconnue de l'Asie». Les sampans qui circulent dans les deltas du Mékong ou du Fleuve Rouge n'ont rien à voir avec les bateaux de plaisance de cette «marque». **3.** Sur la tête d'un coq vietnamien. Ce «pays» a occupé, entre autres, le Vietnam de 1940 à 1945. **4.** Occitan, on le trouve dans la sauce du 6 vertical. Autre nom de l'ethnie Mnong du Vietnam. Département français. **5.** Ce jésuite français (1591-1660) prénommé "Alexandre de", qui n'est pas né dans l'«île grecque» dont il porte le nom, a mis au point la première transcription phonétique et romanisée de la langue vietnamienne, le Quốc ngữ. **6.** Maison arabe. Cette sauce de poisson est indispensable dans la cuisine vietnamienne. **7.** Société de football du Sud-Nivernais. «Terme de la philosophie chinoise» très présente au Vietnam. **8.** Le 4/10/2013, le peuple vietnamien a éprouvé une grande «affliction» à la mort, à l'âge de 102 ans, du vainqueur de Dien Bien Phu, le général Giap. Le 21/07/1954, le «chef» du gouvernement français qui a mis fin à la guerre d'Indochine était Pierre Mendès-France. **9.** «Prénom de l'amiral Rieunier», qui effectua, de 1885 à 1887, plusieurs missions en Extrême-Orient, notamment au Tonkin et en Cochinchine, pour le compte du gouvernement de Jules Ferry. Parmi les principales «célébrations» au Vietnam, celle du Têt, le nouvel an lunaire, est la plus connue. **10.** Service militaire au Moyen Age. A équidistance du Vietnam, de la Chine et des Philippines, l'«archipel» des Paracels fait l'objet d'une importante rivalité géopolitique. Article.

Solution de la grille n° 116
Précarités / Solidarités
page 7